

Orsay, le 29 aout 2019

Fiche de poste CHEF DE PROJETS BIODIVERSITE

Direction de la Stratégie et de l'Innovation

1. Le cadre

1.1 Le projet de cluster Paris-Saclay

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce territoire francilien possède de puissants atouts pour répondre aux enjeux d'une économie mondiale en profonde mutation :

- l'excellence académique et la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur réunis dans l'Université Paris-Saclay ;
- la force industrielle de ses pôles d'activité majeurs de l'Essonne et des Yvelines que sont Courtaboeuf, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay ;
- sa concentration d'activités de recherche et développement exceptionnelle autour des filières stratégiques de l'énergie, des mobilités, des TIC, de la santé, de l'aérospatiale-défense sécurité...

Afin de conforter le développement du plateau de Saclay, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris modifiée par la loi MAPTAM n°2014-58 du 27 janvier 2014 du a créé un établissement public à caractère économique et commercial qui a pour objet « l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international » : c'est l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay).

1.2 L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

L'EPA Paris-Saclay est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre d'un projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay.

A cet effet, il réalise des grandes opérations d'aménagement (direction de l'aménagement), en particulier sur la frange sud du Plateau de Saclay (campus urbain, de l'ordre de 2 millions de m²).

Il anime une réflexion stratégique et de cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire : développement du pôle scientifique et technologique, développement durable, développement

des réseaux d'entreprises, des services, et de l'entrepreneuriat (direction de la stratégie et de l'innovation).

Il est également maître d'ouvrage d'opérations immobilières et d'équipements ou en prestation de services pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures),

Il comprend également une direction de la communication et un secrétariat général regroupant les services financiers, juridiques et RH.

1.3 Direction de la Stratégie et de l'Innovation

La direction de la stratégie et de l'innovation, dirigée par Antoine du Souich, directeur général adjoint, est organisée en 2 pôles :

- un pôle « Stratégie économique » ;
- un pôle « Environnement et ville durable » est en charge de la stratégie de l'EPA Paris-Saclay sur l'environnement et la ville durable. A ce titre, il pilote les études transversales sur la mobilité, l'énergie, l'eau, la biodiversité et l'agriculture.

Le pôle Environnement et ville durable élabore et déploie la stratégie éco-territoire portée par l'EPA Paris-Saclay. Cette stratégie est déclinée notamment dans les contrats de développement territorial Paris-Saclay Territoire Sud et Versailles Grand Parc – Saint Quentin-en-Yvelines – Vélizy et une charte Paris-Saclay Eco-territoire. Elle se traduit de façon opérationnelle dans les opérations d'aménagement conduites par l'EPA Paris-Saclay.

La stratégie éco-territoire porte sur les thématiques suivantes :

La mobilité : le pôle DD conduit des études techniques, s'assure de la mise en cohérence des projets d'infrastructures et de services de transport portés par l'Etat et les collectivités territoriales avec les enjeux de mobilité intrinsèques au projet. En appui des directeurs de projet, il participe aux études opérationnelles liées à la mobilité sur le Sud du Plateau.

L'énergie : le pôle DD réalise des études prospectives en matière d'énergie et élabore la stratégie énergétique du cluster. Il pilote la réalisation d'un réseau de chaleur et de froid alimenté majoritairement par des énergies renouvelables produites localement (géothermie), et par la récupération de la chaleur fatale (process, salles blanches, eaux usées...).

La biodiversité : le pôle DD met en œuvre des projets liés à la biodiversité, en particulier des mesures de compensation et pilote les études et les inventaires sur la biodiversité et les continuités écologiques.

La gestion de l'eau : le pôle DD met en œuvre une politique intégrée en matière de gestion de l'eau. En effet, devant l'importance des enjeux du territoire en termes d'hydrologie (risque inondation, patrimoine naturel), les 4 objectifs suivants sont poursuivis : limiter les risques d'inondation, développer des solutions de traitement local des eaux usées, optimiser la consommation et les ressources en eau potable et coordonner les nombreux acteurs intervenant dans ce domaine.

L'agriculture : le pôle DD est en charge des relations entre l'EPA Paris-Saclay et le monde agricole. En particulier, il a élaboré la zone de protection naturelle, agricole et forestière du Plateau de Saclay (ZPNAF) définie dans le cadre de la loi du Grand Paris. L'EPA Paris-Saclay assure à présent le suivi de la mise en œuvre du programme d'action prévu par la loi. L'EPA Paris-Saclay participe également aux dynamiques d'ores et déjà engagées en lien avec les

circuits courts et l'agriculture urbaine au sein des futurs quartiers.

Le poste de Chef de projet est rattaché au pôle « Environnement et ville durable » de la Direction Stratégie et Innovation.

2. Le poste

Au sein du pôle développement durable de la Direction de la stratégie et de l'innovation, le/la chargé(e) de mission pilote les actions de l'EPA Paris-Saclay en matière de biodiversité et d'eau. Pour cela, il assure notamment les actions mentionnées ci-dessous. Il est également force de proposition pour développer des projets innovants.

• **Apporter un appui technique et une expertise sur l'ensemble des sujets en lien avec la faune, la flore et la gestion de l'eau aux équipes projets de la direction de l'aménagement :**

- o Suivi de la rédaction des dossiers réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, dossier dérogation espèces protégées...) par les maîtrises d'œuvre des différentes ZAC ;
- o Conception, mise en œuvre des mesures compensatoires et suivi (en particulier les zones humides) dans les futurs quartiers de l'Essonne et des Yvelines.

• **Co-piloter le projet de restauration de la rigole dite « de Corbeville » (restauration de continuités écologiques et hydrauliques, enjeux paysagers et patrimoniaux) en lien avec la direction de l'aménagement.**

• **Piloter des projets innovants en lien avec la biodiversité (création d'une pépinière d'espèces indigènes du territoire, création d'un parcours numérique de la biodiversité,...).**

• **Piloter les études et les inventaires sur la biodiversité et les continuités écologiques et notamment piloter les bureaux d'études intervenants dans les futurs quartiers de l'Essonne et des Yvelines (rédaction et suivi de marchés).**

3. Le profil du candidat

Profil et expérience

- Niveau Master 2 avec une formation sur des thématiques en lien avec la biodiversité ou l'écologie (université ou grande école)
- Une expérience en maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage
- Une maîtrise des procédures réglementaires environnementales (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, dossier dérogation espèces protégées...)
- Des compétences pour la rédaction et le suivi des marchés
- Des compétences en hydraulique seraient un plus

Connaissances et compétences requises

- Bon relationnel
- Capacité à prendre des initiatives
- Créativité
- Transversalité
- Aptitude à la polyvalence
- Capacités rédactionnelles fortes

4. Contact

LECA RH <http://www.lecarh.fr/espace-candidats/>

EPA Paris-Saclay - Direction Ressources humaines
rh@oin-paris-saclay.fr